

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 14 au dimanche 20 septembre 2015

---



**POLICE**  
RIVIERA

**250 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**89 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA

**18 jours services**

Cours de cadres et cours de répétitions

**0 jour prestations subsidiaires**

Prestations au profit de tiers

**0 jour engagements**

Appuis d'urgence (inondation, incendie, etc.)

---



**SDIS**  
RIVIERA

**22 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les interventions à caractère judiciaire ne font pas l'objet d'une communication dans l'hebdo.*



**Blonay**



### 15.09.2015 – 0225 : incendie intentionnel sur un véhicule

Un témoin nous signale deux jeunes qui ont pris la fuite, après avoir mis le feu à un vélomoteur en gare de Blonay. Intervention des agents de police qui interceptent les suspects et les acheminent au poste de police de Vevey pour la suite de la procédure. Sur place, l'asphalte présente des marques de brûlures, mais aucun dommage n'est constaté sur le vélomoteur. Un rapport d'incendie est établi.



**Corsier-sur-Vevey**



### 19.09.2015 – 0106 : troubles de la tranquillité

Police Riviera est sollicitée pour du bruit au parc Chaplin. Sur place, les policiers constatent qu'un groupe de personnes jouent au poker sous un couvert. Tous sont informés d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Par ailleurs, l'un des protagonistes se voit infliger une amende pour possession de produits stupéfiants et un autre se fait saisir son pointeur laser.



**La Tour-de-Peilz**



### 20.09.2015 – 0003 : nuisances sonores, manifestation non autorisée

Au chemin des Murs-Blancs, Police Riviera intervient suite à des nuisances sonores. Sur place, les agents constatent qu'une fête, n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation préalable, regroupe une centaine de personnes. Ils remarquent également qu'une taxe d'entrée est encaissée et qu'une grande quantité d'alcool circule dans des effluves de marijuana. Les deux jeunes responsables de cette soirée sont identifiés. Les policiers mettent fin sur-le-champ à la fête. Les parents des mineurs sont avisés et se déplacent pour prendre en charge leurs enfants. Les organisateurs sont dénoncés aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour manifestation non autorisée, nuisances sonores et troubles de la tranquillité publique.



**Montreux**



16.09.2015 – 1700 : musicien de rue sans autorisation

En cours de patrouille pédestre sur le quai Edouard-Jaccoud, un policier contrôle un musicien de rue qui joue de l'accordéon. L'homme n'étant pas en possession d'une autorisation le permettant de jouer sur la voie publique, il est dénoncé aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Clarens, 20.09.2015 – 1947 : incendie

Les pompiers et les policiers interviennent pour un incendie qui s'est déclenché dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble à la rue des Vergers. Après avoir enfoncé la porte, les soldats du feu constatent qu'un homme est endormi à l'intérieur. Ils l'évacuent, puis maîtrisent rapidement le sinistre provoqué par une casserole oubliée sur une plaque électrique. L'appartement n'étant plus habitable momentanément, l'individu trouve refuge chez une connaissance. Les autres locataires de l'immeuble regagnent leur logement au terme de l'intervention. Le constat est effectué par la Police cantonale.



**Vevey**



16-18.09.2015 – Cours de répétition du Service Protection des Biens Culturels – Doret – 7 participants

Recensement d'objets à considérer comme biens d'importance culturelle. Etablissement de listings par commune.



16.09.2015 – 2130 : infraction à la Loi sur la circulation routière

Sur la rue du Simplon en direction de Montreux, les policiers interceptent une voiture qui semble avoir subi de nombreuses modifications techniques. Les contrôles révèlent plusieurs anomalies. L'automobiliste fait l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente.



17.09.2015 – 2350 : troubles de la tranquillité, nuisances

Aux environs de la digue du quai Perdonnet, Police Riviera intervient pour un groupe de jeunes qui écoutent de la musique à haut volume. Un rapport de dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal est annoncé.

### 18.09.2015 – 2055 : accident de la circulation avec blessés

En circulant sur l'avenue de Blonay en direction de St-Légier, un motocycliste accompagné d'un passager perd la maîtrise de son véhicule et chute à terre. Le conducteur, légèrement blessé, est acheminé en ambulance à l'hôpital Riviera site de Montreux. Le passager est pris en charge par ses proches. Constat et rapport d'accident par Police Riviera.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
14.09.15	Vevey, Rue des Moulins	30 km/h	40 km/h	*	6	*
16.09.15	La Tour-de-Peilz, Av. de Bel-Air	30 km/h	44 km/h	*	21	*

\* contrôles effectués avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	15'997	-	26	0.163 %
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	50'446	3	170	0.342 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	22'077	21	49	0.317 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	10'114	11	-	0.109 %
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	10'220	2	-	0.020 %

# Bref résumé des actions des Corps-métier de Sécurité Riviera

Semaine actuelle - Semaine précédente

